**N° 5736**

**PROJET DE LOI** portant approbation de l’Accord de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Croatie dans les domaines de la culture, de l’éducation, de la science, de la jeunesse et du sport, signé à Zagreb, le 22 février 2007

M. Marcel OBERWEIS, Rapporteur

**I. Travaux parlementaires**

En date du 18 juin 2007, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de l’Immigration a déposé à la Chambre des Députés le projet de loi sous rubrique. Le projet de loi a été avisé par le Conseil d’Etat le 9 octobre 2007.

Dans sa réunion du 6 décembre 2007, la Commission de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture a désigné Monsieur Marcel Oberweis comme rapporteur du projet et a procédé à l’examen du projet et de l’avis du Conseil d’Etat. Le rapport a pu être analysé et adopté dans la réunion du 16 janvier 2008.

**II. Objet de la loi**

Par le projet de loi est soumis à l'approbation de la Chambre des députés l'accord de coopération conclu entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le gouvernement de la République de Croatie dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la science, de la jeunesse et du sport, signé à Zagreb, le 22 février 2007.